

TECHNOPÔLE
17A RUE DE LA PRESSE
42000 SAINT-ETIENNE
04 77 25 79 07 TELEPHONE
www.axens-audit.fr

ADTHINK MEDIA

Société Anonyme au capital de 1 839 150 €

79 rue François MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2017

Aux actionnaires de la société ADTHINK MEDIA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ADTHINK MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 1 986 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « 5.2.4 Amortissement des écarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note « 5.2.4 Amortissement des écarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérification du rapport sur la gestion du groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte les éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Saint-Etienne, le 24 avril 2018

Pour AXENS AUDIT
Commissaire aux comptes



Benoît PERIN
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

1 Bilan consolidé

En Milliers d'Euros

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Actif immobilisé :		
Ecarts d'acquisition	1 986	2 013
Immobilisations incorporelles	1 072	1 788
Immobilisations corporelles	273	293
Immobilisations financières	96	246
Titres mis en équivalence	0	0
Total de l'actif immobilisé	3 427	4 339
Actif circulant :		
Stocks et en-cours		
Clients et comptes rattachés	6 196	5 814
Autres créances et comptes de régularisation	5 373	1 881
Actions propres	237	217
Disponibilités	2 952	2 961
Total de l'actif circulant	14 758	10 873
TOTAL ACTIF	18 185	15 212



En Milliers d'Euros

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres :		
Capital	1 839	1 839
Réserves consolidées	1 272	1 035
Ecart de conversion	(8)	(56)
Résultat consolidé	4 386	244
Autres	0	0
Capitaux propres (part du groupe) :	7 490	3 063
Intérêts minoritaires :	103	67
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	7 592	3 130
Provisions		
Ecart d'acquisition négatif		
Impôts différés passifs	76	38
Autres provisions	339	266
Total provisions	415	304
Dettes :		
Emprunts et dettes financières	3 883	3 921
Fournisseurs et comptes rattachés	3 390	3 746
Autres dettes et comptes de régularisation	2 904	4 111
Total dettes	10 178	11 777
TOTAL PASSIF	18 185	15 212



2 Compte de résultat

En Milliers d'Euros

	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	22 024	25 629
Production stockée		
Production immobilisée	130	477
Production	22 153	26 106
Autres achats et charges externes	14 494	16 413
Charges de personnel (inclus participation des salariés)	5 406	6 239
Impôts et taxes	288	292
Dotations aux amortissements et aux provisions	974	1 546
Autres produits d'exploitation	111	212
Autres charges d'exploitation	171	214
Résultat d'exploitation	933	1 615
Résultat financier	(168)	52
Résultat courant des entreprises intégrées	765	1 667
Charges et produits exceptionnels	3 870	(934)
Impôts sur les bénéfices	88	202
Impôts différés sur les bénéfices	98	121
Résultat net des entreprises intégrées	4 449	410
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	27	128
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 422	282
Intérêts minoritaires	36	38
Résultat net (part du groupe)	4 387	244
Résultat par action	0,727	0,041
Résultat dilué par action	0,685	0,038



3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

	En Milliers d'Euros	
	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	4 422	282
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Résultats des sociétés mises en équivalence		
- Amortissements et provisions	1 080	1 672
- Variation des impôts différés	98	121
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	(4 216)	55
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	1 384	2 131
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	(346)	(429)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 039	1 702
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(348)	(652)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	162	10
Créance sur cession de titres consolidés	(4 467)	
Incidence des variations de périmètre	3 751	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(903)	(643)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Opérations sur actions propres		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Augmentations de capital en numéraire (minoritaire)	(8)	
Emissions d'emprunts	1 023	
Remboursements d'emprunts	(1 153)	(879)
Mouvements C/C		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(137)	(879)
incidence variation des cours de change	(6)	5
VARIATION DE TRESORERIE	(7)	185
Trésorerie d'ouverture	3 160	2 975
Trésorerie de clôture	3 153	3 160



4 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice

4.1 Présentation du groupe

Le groupe ADTHINK MEDIA fondé en 2001, exerce ses diverses activités dans le secteur de l'Internet. Il a deux pôles d'activité à travers les différentes sociétés du Groupe :

Pôle Monétisation d'audience :

Société ADTHINK MEDIA : holding, développement de projets innovants, performance marketing et régie publicitaire.

Société PROFILES PARTNER : solution de micro paiement sur Internet

Société ADTHINK MEDIA CORP : filiale implantée en Californie en 2013 pour développer l'ensemble des métiers d'ADM en Amérique du Nord et du Sud.

Pôle Edition de contenu et services :

Société NUMERIK ART : édition de services de rencontre.

Société LUDO FACTORY : édition de jeux de casual gaming.

Société IT NEWS INFO : édition de portail d'informations et de services dans le domaine de l'informatique professionnelle.

Société ORCHIDIA MARKETING : édition de services B to C dans la rencontre

La société ADTHINK MEDIA est une société de droit français qui est domiciliée, 79 rue François Mermet, 69160 Tassin.

Les comptes consolidés du Groupe ADTHINK MEDIA pour la clôture annuelle au 31 décembre comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « Le Groupe »).

4.2 Faits marquants de l'exercice

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 22 M€ au 31 décembre 2017, en baisse de l'ordre de 14% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent qui s'élevait à 25,6 M€.

Ce chiffre d'affaires intègre d'une part l'impact de la cession planifiée des activités d'édition et, d'autre part, une forte croissance des activités de publicité en ligne.

Le résultat des sociétés intégrées passe de 410 K€ au titre de l'exercice 2016 à 4 449 K€ au titre de l'exercice 2017.

Le résultat net part du Groupe passe de 244 K€ au titre de l'exercice 2016 à 4 387 K€ au titre de l'exercice 2017.

La cession au 30 juin 2017 de la société ORCHIDIA MARKETING a permis de générer une plus-value de 4,3 M€.



5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2017 sont préparés dans le respect des principes comptables français et sont établis conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC n° 99-02 mis à jour par le règlement n°05-10 du CRC.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par la société ADTHINK MEDIA sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

5.2.2 Méthode de conversion

Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

Capitaux propres	cours historiques
Autres postes du bilan	cours de clôture
Compte de résultat	cours moyen

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

Les filiales étrangères sont considérées comme autonomes.

Toutes les sociétés du groupe fonctionnent en Euro et tiennent leur comptabilité dans la même monnaie à l'exception de la filiale ADM Corporation. Les sociétés établies en Suisse convertissent leurs comptes en franc suisse à la clôture pour des besoins réglementaires locaux. La société ADM Corporation installée aux Etats-Unis établit ses comptes en devise locale (US Dollar).



5.2.3 Écarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres.

Conformément au bulletin CNCC n°123 de septembre 2001 et au règlement 99-02, les fonds commerciaux, inscrits dans les comptes individuels d'une entreprise consolidée dont l'analyse confirme l'impossibilité d'en évaluer séparément les éléments constitutifs, sont assimilés à des écarts d'acquisition :

- La société IT NEWS INFO a été créée le 17 septembre 2007 en vue de l'acquisition de trois fonds commerciaux. L'écart d'acquisition concerné s'élève à 6 060 K€ au 31 décembre 2017 (VNC=1 517 K€).
- La société KEEP TRAFFIC domiciliée à Nyon en Suisse a été créée en juillet 2008 en vue de l'acquisition d'un fonds de commerce, ce dernier a été assimilé à un écart d'acquisition étant donné l'impossibilité d'en évaluer séparément les éléments constitutifs. L'écart d'acquisition, frais d'acquisition compris, s'élève à 615 K€ au 31 décembre 2017 (VNC=272 K€).
- La société ADTHINK MEDIA a acquis le 8 mars 2015 un fonds de commerce, ce dernier a été assimilé à un écart d'acquisition étant donné l'impossibilité d'en évaluer séparément les éléments constitutifs. L'écart d'acquisition, frais d'acquisition compris, s'élève à 269 K€ au 31 décembre 2017 (VNC=197 K€).
- *Total des écarts d'acquisition présentés au bilan consolidé se décompose comme suit :*

Écarts d'acquisition en K€	Montant	Amortissement	Valeur Nette
Acquisitions du 23 septembre 2005	6	6	-
Numerik Art	3 002	3 002	-
Chercher Europe absorbée par Click Medias	549	549	-
ITNews Info	6 034	4 525	1 509
Keep Traffic	615	343	272
Pixame	27	19	8
Adthink Media (FDC / Mars 2015)	269	72	197
Total des écarts d'acquisition	10 502	8 516	1 986



5.2.4 Amortissement des écarts d'acquisition

Suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'ANC a mis fin à l'amortissement obligatoire des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés établis en règles françaises. Ces nouvelles règles sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Des tests de dépréciations ont été réalisés sur les entités ITNews Info et Keep Traffic qui ont démontré que les valeurs recouvrables des écarts d'acquisition s'y rattachant sont supérieures à leurs valeurs nettes comptables respectives. Aucune dépréciation au titre de ces écarts d'acquisitions n'a été comptabilisée en 2017.

Les autres écarts d'acquisition ont continué à faire l'objet d'amortissement sur la base des mêmes critères retenus antérieurement (incorporel technologique, incorporel moyens humains et incorporel parts de marché).

Afin de déterminer la durée d'amortissement retenue, il est décidé d'analyser et de pondérer la composante de ces trois critères dans les différents écarts d'acquisition.

Le tableau ci-dessous récapitule les changements de méthodes et les durées d'amortissement des écarts d'acquisition du Groupe.

	Avant	Après
Numerik Art	10 ans	10 ans (*)
Adthink Media (nouveau fonds)	10 ans	10 ans
Chercher Europe/Click Medias	10 ans	10 ans (*)
ITNews Info / Pixame	12 ans	Test de dépréciation
Keep Traffic	10 ans	Test de dépréciation
Keep Traffic(nouveau fonds)	12 ans	Test de dépréciation

(*) Totalelement amortis

Concernant les écarts d'acquisition qui font l'objet d'amortissement, lorsqu'il existe des indices montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur, il est procédé au calcul de leurs valeurs d'utilités. Cette dernière est comparée à la valeur de l'actif du bilan afin de déterminer le montant de la provision pour dépréciation.

5.2.5 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre, les comptes semestriels sont arrêtés au 30 juin.

Les sociétés acquises au cours de l'exercice sont consolidées à compter de leur prise de contrôle.



5.3 Méthodes et règles d'évaluation

5.3.1 Immobilisations incorporelles

Le Groupe engage des dépenses de développement dans le but de développer les logiciels très spécifiques à l'activité de la société et sites web.

Ces dépenses de développement sont inscrites à l'actif immobilisé des comptes annuels par le biais de la production immobilisée dès lors que la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle est démontrée, que l'immobilisation incorporelle générera très probablement des avantages économiques futurs et que l'entreprise a la capacité d'évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement comprennent uniquement des salaires, appointements et autres coûts annexes du personnel affecté au développement, à l'exclusion de toute charge indirecte. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur trois ans.

Les logiciels acquis par la société sont amortis en linéaire sur une période de un à trois ans.

5.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation économique estimée.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	Mode
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 5 ans	L
Mobilier de bureau	5 ans	L
Installations générales et agencements	10 ans	L

L Linéaire

D Dégressif

5.3.3 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et actions propres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31 décembre 2017, sont comptabilisées en compte « 502 » les actions propres non affectées.



5.3.4 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont comptabilisées au cours de clôture. Les pertes de changes latentes donnent lieu à la constitution d'une provision.

5.3.5 Crédit impôt innovation

Le Groupe ADTHINK MEDIA effectue des dépenses innovantes et peut donc bénéficier du crédit d'impôt innovation.

Les dépenses prises en compte dans le calcul sont les rémunérations, charges sociales obligatoires comprises, des chercheurs et techniciens affectés à la création des logiciels internes.

Au 31 décembre 2017, le crédit d'impôt innovation s'élève à 0 K€ contre 88 K€ de crédit d'impôt recherche au 31 décembre 2016. Les crédits d'impôt innovation sont présentés dans les autres produits d'exploitation.

5.3.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur liquidative.

5.3.7 Capitaux propres

Le capital de la société ADTHINK MEDIA s'élève au 31 décembre 2017 à 1 839 K€ constitué de 6 130 500 actions.

Le Conseil d'Administration du 3 novembre 2015, a décidé l'émission de 100 000 BSPCE, incessibles, attribués à un salarié du groupe. Ces BSPCE dénommés « BSPCE-3 » sont exerçables en tout ou en partie, en une seule fois, à compter du 31 mars 2018 et ce jusqu'au



21 juillet 2024 au plus tard sous réserve de la réalisation d'un niveau de chiffre d'affaires et de résultat d'exploitation.

Titres en autocontrôle :

Conformément à l'avis 98-D du Comité d'urgence du CNC du 17 décembre 1998, les titres d'autocontrôle qui sont détenus par l'entreprise consolidante elle-même constituent des actions propres qui doivent être comptabilisées dans les comptes individuels en titres immobilisés et par conséquent dans les comptes consolidés, ils viennent en déduction des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2017, il n'existe pas de plus et moins-values de cession de ces titres dans le compte de résultat.

5.3.8 Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2017 rendent probables conformément aux critères définis par le règlement du CRC 2000-06 relatifs au passif.

5.3.9 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de départ à la retraite ne sont pas inscrits au bilan. L'engagement actualisé s'élève à 256 K€ au 31 décembre 2017.

Le montant des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite a été calculé selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ à la retraite, sur la base du salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel, d'une hypothèse de date de départ à la retraite fixée à 67 ans, du taux de rotation, des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux de revalorisation annuel des salaires, de l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques, d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite de 1.30%, revu à chaque arrêté.

5.3.10 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est généré différemment en fonction de deux pôles d'activités.

Pôle Monétisation

- ADTHINK MEDIA : régie publicitaire

Le chiffre d'affaires réalisé au sein de la Régie résulte d'un contrat de vente d'espace publicitaire entre l'annonceur et la régie.

L'annonceur envoie un ordre d'insertion pour commander l'espace publicitaire dont il a besoin. Cet ordre d'insertion précise les caractéristiques de sa campagne.



Une facture est émise pour le montant de l'ordre d'insertion en fin de mois.

- ADTHINK MEDIA : agence de performance marketing

Le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur du marketing direct est constitué par le montant de la revente des profils qualifiés à des entreprises, achetés sur des plateformes publicitaires.

- PROFILES PARTNER : solution de micro paiement sur Internet

Cette société génère principalement du chiffre d'affaires interne sur les micro-paiements du Groupe.

Pôle Edition de contenu

- NUMERIK ART : édition de services de rencontre

Le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur de la rencontre est constitué d'un abonnement mensuel payé par les moyens suivants : carte bancaire, audiotel, SMS et Internet +.

- LUDO FACTORY : édition de jeux de casual gaming

Le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur du jeu est collecté par l'intermédiaire des moyens de paiements suivants : carte bancaire, audiotel, SMS et Internet +.

- IT NEWS INFO : édition de portail d'informations et de services dans le domaine de l'informatique professionnelle

Le chiffre d'affaires est généré en grande partie par de la publicité que demandent les annonceurs. Cette publicité est facturée mensuellement en fonction du nombre d'affichages publicitaires diffusés sur les sites. L'organisation de conférences complète l'activité.

- ORCHIDIA MARKETING : édition de services B to C dans le divertissement

Le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur du divertissement est constitué d'un abonnement mensuel payé par les moyens suivants : carte bancaire, audiotel, SMS et Internet +.

5.3.11 Impôt sur les bénéfices

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ; dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables
- ou s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période.



5.3.12 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net du groupe	4 387	244
Nombre d'actions composant le capital	6 130 500	6 130 500
Actions auto- détenues	92 815	91 822
Nombre d'actions	6 037 685	6 038 678
Résultat de base par action	0,727	0,041
Résultat net du groupe	4 387	244
Stocks options		
BSPCE	366 000	429 000
Actions gratuites		
Nombre d'actions dilué	6 403 685	6 467 678
Résultat dilué par action	0,685	0,038



6 Informations relatives au périmètre de consolidation

6.1 Principes

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 5.2.1.

6.2 Liste des sociétés consolidées

Société	N°SIRET	Siège social	Méthode de consolidation	% Intérêts
ADTHINK MEDIA SA	43773376900040	79 rue François Mermet 69 160 TASSIN	IG	100,00%
ADM CORPORATION	NA	USA	IG	100,00%
ITNEWS INFO SAS	50003457400029	40 bd Henri Sellier 92 150 SURESNES	IG	75,00%
KEEP TRAFFIC SA	NA	NYON - SUISSE	IG	100,00%
LUDO FACTORY SARL	47904858900036	79 rue François Mermet 69 160 TASSIN	(1)	
NUMERIK ART SARL	45149269800027	79 rue François Mermet 69 160 TASSIN	(2)	
PROFILES PARTNER SARL	47904892800036	79 rue François Mermet 69 160 TASSIN	IG	100,00%
ADTHINK.COM SA	NA	24 Route des Acacias 1227 Les Acacias	IG	100,00%
DIGIPLAY SA	NA	24 Route des Acacias 1227 Les Acacias	IG	100,00%
ORCHIDIA MARKETING SA	NA	14 Rue du Rhône 1204 Genève	IG / (3)	

IG - Intégration globale

IP - Intégration proportionnelle

ME - Mise en équivalence

(1) : fusion absorption par Adthink Media SA avec effet au 01/01/2017

(2) : fusion absorption par Profiles Partner avec effet au 01/01/2017

(3) : filiale cédée le 30/06/2017

7 Comparabilité des comptes

7.1 Evolution du périmètre de consolidation

7.1.1 Acquisitions et création de la période

Néant

7.1.2 Cessions de la période

La société ORCHIDIA MARKETING SA a été cédée le 30 juin 2017.

7.1.1 Fusion/Scission /APA

La société LUDO FACTORY SARL a été absorbée par ADTHINK MEDIA SA avec effet au 1^{er} janvier 2017.

La société NUMERIK ART SARL a été absorbée par PROFILES PARTNER SARL avec effet au 1^{er} janvier 2017.

7.2 Changement de méthode et correction d'erreur



8 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en Milliers de Euros)

8.1 Postes du bilan

8.1.1 Actif immobilisé

8.1.1.1 Ecarts d'acquisition

	31/12/2016	Augment.	Diminut.	Affectation définitive	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2017
Valeurs brutes							
Goodwill	10 502						10 502
Total Valeurs brutes	10 502						10 502
Amortissements							
Goodwill	8 489	27					8 516
Total Amortissements	8 489	27					8 516
Perte de valeur							
Valeurs nettes	2 013	(27)					1 986

8.1.1.2 Immobilisations incorporelles

	31/12/2016	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Autres variations	31/12/2017
Valeurs brutes						
Concession brevets	7 401	116	(657)	27	3	6 889
Autres immobilisations incorp.	2 403	5				2 409
Total Valeurs brutes	9 804	122	(657)	27	3	9 298
Amortissements						
Concession brevets	6 316	698	(645)	27	3	6 400
Autres immobilisations incorp.	1 700	126				1 826
Total Amortissements	8 016	824	-645	27	3	8 225
Valeurs nettes	1 788	(703)	(12)	0	0	1 072

La diminution des immobilisations incorporelles provient principalement des concessions et brevets.

8.1.1.3 Immobilisations corporelles

	31/12/2016	Augment.	Diminut	Variation périmètre	Autres variations	31/12/2017
Valeurs brutes						
Terrains						
Constructions						
Autres immobilisations corporelles	968	176	(210)	(2)	(2)	931
Avances et acomptes						
Total Valeurs Brutes	968	176	(210)	-2	(2)	931
Amortissements						
Terrains						
Constructions						
Autres immobilisations corporelles	676	156	(172)	(1)	(2)	658
Avances et acomptes						
Total Amortissements	676	156	(172)	-1	-2	658
Valeurs nettes	293	20	(38)	-1	(0)	273

8.1.1.4 Immobilisations financières

	31/12/2016	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Autres variations	31/12/2017
Valeurs brutes						
Titres de participations	15	25	(3 063)	3 038		15
Prêts						
Autres immobilisations	246	567	(689)	(1)	(28)	95
Total Valeurs brutes	261	592	(3 752)	3 037	(28)	110
Dépréciations						
Titres de participations	15					15
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total Dépréciations	15					15
Valeurs nettes	246	592	(3 752)	3 037	(28)	95



8.1.2 Actif circulant

8.1.2.1 Créances

Ventilation des créances par échéance :

	31/12/2016	31/12/2017	A un an au plus	A plus d'un an
Valeurs brutes				
Avances et acomptes versés	3			
Clients et comptes rattachés	5 814	6 196	5 950	246
Autres créances	1 492	5 064	1 497	3 567
Charges constatées d'avance	141	125	125	
Charges à répartir				
Impôt différé actif	245	184	184	
Total valeurs brutes	7 694	11 569	7 755	3 813

Dépréciation des créances :

	31/12/2016	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	31/12/2017
Clients et comptes rattachés	191	19	(39)			171
Autres créances						
Total	191	19	(39)			171

8.1.3 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres consolidés :

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres intérêts minoritaires	Capitaux propres total
Situation à la clôture 31/12/2016	1 839	1 036	244	(56)	3 063	67	3 131
Affectation du résultat 2016		244	(244)				
Résultat 2017			4 386		4 386	36	4 422
Variation des écarts de conversion				48	48		48
Autres variations		(8)			(8)		(8)
Situation à la clôture 31/12/2017	1 839	1 272	4 386	(8)	7 490	103	7 592

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 103 K€ au 31 décembre 2017 contre 67 K€ au 31 décembre 2016. Cette variation correspond au résultat de la société ITNews info affecté aux minoritaires.



8.1.4 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

	31/12/2016	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation périmètre	Compensati on actif/passif	31/12/2017
Ecarts d'acquisition négatifs	0						0
Provisions pour risques	266	242	(139)	(30)			338
Provisions pour charges	0						0
Impôts différés passif	38	274				(236)	76
Total	304	516	-139	-30	0	-236	413

Les provisions pour risques concernent les litiges prud'homaux, un litige avec un partenaire commercial, et une provision correspondant à la moins-value sur cession de titres consolidés réalisée postérieurement à la clôture.

8.1.5 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

	31/12/2016	31/12/2017	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 251	3 197	1 346	1 851	
Emprunts en crédit-bail					
Dettes financières diverses	651	651		651	
Concours bancaires courants	18	36	36		
Total emprunts et dettes financières	3 921	3 883	1 382	2 502	

8.1.6 Autres dettes et comptes de régularisations

Les autres dettes comprennent :

	31/12/2016	31/12/2017	A moins d'un an	A plus d'un an
Avances et acomptes reçus sur commande	52	56	56	
Dettes fournisseurs	3 746	3 390	3 390	
Dettes fiscales et sociales	2 783	1 933	1 933	
Comptes courants créditeurs				
Dettes diverses	664	682	682	
Produits constatés d'avance	612	233	233	
Total autres dettes et comptes de régul.	7 857	6 294	6 294	



8.2 Postes du compte de résultat

8.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2017 soit 22 024 K€ se répartit selon les deux pôles d'activité décrits ci-dessus de la manière suivante :

	31/12/2017	31/12/2016
Monétisation	15 648	12 178
Edition	6 376	13 451
Total chiffre d'affaires	22 024	25 629

8.2.2 Autres produits d'exploitation

	31/12/2017	31/12/2016
Crédits Impôts recherche	0	88
Transfert de charges	7	20
Reprises de provisions	60	64
Autres produits	43	40
Total autres produits d'exploitation	110	212

8.2.3 Charges de personnel

	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et traitements	3 895	4 594
Charges sociales	1 510	1 645
Participation des salariés	0	0
Total Charges de personnel	5 405	6 239

8.2.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

	31/12/2017	31/12/2016
Dotations amortissements immobilisations	945	1 487
Dotations provisions actif circulant	19	59
Dotations provisions risques et charges	10	
Total dotation aux amortissements et aux provisions	974	1 546

8.2.5 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Prod. Autres val mobilières et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés	74	3
Reprises sur provisions / transferts de charges	18	106
Gains de change	135	59
Prod nets sur cessions de VMP		
Ecarts de conversions		
Autres produits financiers	226	169
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	79	48
Différences négatives de change	315	68
Charges nettes sur cession de VMP		
Ecarts de conversions		
Total charges financières	393	116
Résultat financier	(168)	52

Les gains et pertes de change concernent principalement la filiale ADM Corporation basée aux USA.

8.2.6 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	63	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 515	10
Reprises de provisions et transferts de charges	148	174
Total produits exceptionnels	4 725	184
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	258	822
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	330	65
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	267	231
Total charges exceptionnelles	855	1 117
Résultat exceptionnel	3 870	(934)



Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

Le produit exceptionnel sur opérations en capital correspond essentiellement à la cession des titres ORCHIDIA MARKETING (4 500 K€).

8.2.7 Impôt sur les bénéfices

Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

	31/12/2017	31/12/2016
Impôt exigible	88	202
Charge (produits) d'impôts différés	98	121
Total impôts sur les résultats	186	323

Rationalisation de la charge d'impôt :

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat consolidé net avant impôt	4 608	605
Charge théorique d'impôt	1 536	202
Crédit impôt	(37)	(70)
Effet des différences permanentes	(170)	10
Effet des plus values de cessions non taxées	(1 484)	
Effet des déficits non activés ou repris	66	(207)
Effet des retraitements de consolidation	309	389
Effet des taux d'impôts	(33)	
Total impôts sur les résultats	186	323

9 Autres informations

9.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément à l'article R 123-198 alinéa 9 modifié par le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2009, nous portons à votre connaissance le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice. Ils s'élèvent pour l'exercice 2017 à 44 K€ et sont facturés au titre du contrôle légal (51 K€ pour 2016).

9.2 Rémunérations allouées au cours de l'exercice aux organes d'administration et de direction

Organe	Information
Organes d'administration	Néant
Organes de direction	Cette information, au demeurant non significative pour la compréhension des comptes, n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer des rémunérations individuelles.

9.3 Présentation du compte de résultat

Afin de fournir une meilleure information et une vision économique du Groupe plus pertinente, les crédits d'impôts recherche / innovation sont comptabilisés en « autres produits » et sont donc compris dans le résultat d'exploitation.

Compte tenu du montant peu significatif désormais des dépenses de publicité, celles-ci sont intégrées depuis 2016 dans les Autres achats et charges externes dans le compte de résultat consolidé, alors qu'elles étaient identifiées sur une ligne spécifique précédemment.

9.4 Evénements postérieurs à la clôture

Les sociétés PROFILES PARTNER et IT NEWS INFO ont été cédées respectivement début janvier et fin février 2018.

9.5 Engagements hors bilan :

9.5.1 Engagements reçus

Néant

9.5.2 Engagements donnés

Adthink Media :

- Nantissement du fonds de commerce donné en garantie de 10 emprunts de 500 K€ chacun,
- Nantissement du fonds de commerce d'agence digitale internationale de 150 K€ auprès de la Société Générale.

9.6 Effectif

L'effectif du groupe s'élève à 79 au 31 décembre 2017 contre 94 personnes au 31 décembre 2016.

